

Lettre aux candidats à la Présidence de la République

- À quelques semaines des élections présidentielles, l'AE-EPS¹ (Association pour l'Enseignement de l'Éducation Physique et Sportive) interpelle les candidats : vos propositions n'abordent pas la question de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive à l'École. Aussi nous souhaiterions connaître les points de continuité et/ou de rupture avec les affirmations qui suivent ainsi que les engagements concernant votre politique éducative que nous ne manquerons pas de diffuser à l'ensemble de nos adhérents et sympathisants.

Les enjeux de l'EPS à l'école

1. *L'éducation Physique et Sportive (EPS) doit être présente de façon conséquente sur l'ensemble du parcours scolaire d'un élève de la maternelle à l'université. En effet, un nombre croissant d'enfants et d'adolescents, notamment les jeunes lycéennes, ne disposent, comme temps de pratique corporelle, que des heures d'EPS obligatoires dans leur établissement scolaire.*
2. *Il est indispensable que tous les élèves puissent prétendre à la réussite et ainsi se forger et entretenir un sentiment positif à l'égard de l'exercice, de l'effort et des pratiques physiques. Installer de façon prolongée un rapport à soi, à son corps dans toutes ses dimensions et aux autres constitue le fondement d'une éducation à la santé. A ce titre l'EPS ne peut être confondue avec le sport et ne peut se réduire à une reproduction des pratiques sportives de compétition.*
3. *Au primaire et au collège, le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture considère l'EPS, comme une discipline d'enseignement avec des contenus spécifiques qui contribuent pleinement à l'acquisition des 5 domaines de ce socle par l'entremise de l'action motrice et du rapport à autrui qu'elle impose dans et autour de l'activité physique.*
4. *Pour tous les élèves volontaires, l'EPS poursuit également ses missions éducatives dans le cadre du sport scolaire en leur permettant de prolonger leur pratique physique par une activité compétitive ou de loisir, de vivre de nouvelles expériences humaines et de prendre en charge des responsabilités au sein des espaces associatifs dédiés.*

La formation des enseignants

1. *Depuis 2012, le gouvernement a redonné une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre à la formation initiale des enseignants en décidant de créer les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Si l'intention est louable, les choix qui ont été faits prêtent à discussion. Ils doivent être analysés et de réelles améliorations doivent être programmées en collaboration réaffirmée avec les facultés des Sciences du sport et de l'éducation physique. Le processus de professionnalisation des futurs enseignants doit être inscrit plus précocement dans leur parcours de formation. La place actuelle du concours à la fin du master en réduit considérablement la portée.*
2. *Selon le rapport de la Cour des comptes du 30 janvier 2015, les enseignants français bénéficient d'environ deux jours et demi de formation alors que la moyenne est de huit jours dans les pays membres de l'OCDE. Une formation continue conséquente et de qualité s'impose pour que les enseignants se préparent à l'ensemble des missions qui leur sont dévolues.*

¹ Fondée en 1936, l'AE-EPS est une association de professionnels de l'Éducation Physique et Sportive. Elle se préoccupe de l'enseignement de l'EPS de la maternelle à l'université et concourt à la promotion et à l'évolution de la discipline. Elle rayonne à travers des actions de formation, de publications, d'expositions, de conférences, de biennales et d'échanges de portée régionale et nationale.

AE-EPS

4, avenue de la
pelouse
94160 SAINT-
MANDÉ